



Séance extraordinaire du conseil municipal
Le lundi 19 décembre 2016, 20 h (suivant la séance d'ajournement)
Salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
2. Adoption des prévisions budgétaires 2017 et du règlement numéro 2016-288
3. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisation 2017 – 2018 – 2019
4. Parole à l'assemblée (exclusivement sur le budget et le P.T.I., *article 474.2 de la Loi sur les cités et villes*)
5. La levée de l'assemblée